

Breaking down Barriers

photo: CUJAPWD

FICHE
PROJET

6

Les mouvements œuvrant pour le handicap sont-ils suffisamment inclusifs?

Le cas du Nord-Ouest du Cameroun

Daniel Boyco, Willem Elbers et Auma Okwamy¹

Résumé

Les associations œuvrant pour le handicap proposent des services et plaident en faveur des droits des personnes handicapées. La question, cependant, est de savoir si ces associations sont inclusives, à savoir quels sont les besoins et intérêts pris en compte, pour qui, et quels sont les laissés pour compte et pourquoi. Fondé sur une recherche empirique menée au Cameroun, cet article analyse les dynamiques de participation au sein des associations œuvrant pour le handicap. Plus précisément, il examine comment les éléments d'identité sociale - l'âge, le genre, le type de handicap, peuvent affecter les possibilités des membres des associations d'exprimer leurs opinions et leurs soucis. Le résultat de cette étude révèle que l'âge, le genre et le type de handicap ont un impact majeur sur l'habilité ou non des personnes à se faire entendre. Le niveau d'inclusion des jeunes et des femmes reste limité en raison des normes socioculturelles concernant l'âge et le genre. Les hommes (âgés) n'en sont pas les seuls responsables, les femmes et les jeunes également. En outre, cette étude a révélé des écarts en fonction du type de handicap. Les handicapés physiques et visuels réussissent mieux à promouvoir leurs intérêts que les personnes ayant un handicap intellectuel et les sourds et malentendants (handicap auditif), qui font face à des obstacles importants. Ces obstacles sont directement liés à un développement historique du soutien du handicap dans le contexte étudié, qui a garanti davantage d'opportunités aux déficients physiques et visuels, et qui reflète une conception sociale hiérarchique du handicap.

Introduction

Dans les régions du Sud en général et dans de nombreux contextes, les associations œuvrant pour le handicap jouent un rôle-clé dans la proposition des services et le plaidoyer en faveur des droits des personnes handicapées. Mais quel est le degré d'inclusion de ces associations en faveur du handicap? Cette question est importante car c'est justement le degré d'inclusion qui détermine dans quelle mesure les différentes personnes se font entendre. En outre, il pointe la question fondamentale en jeu ici, qui est de savoir si les activités des associa-

tions œuvrant pour le handicap tiennent réellement compte des différents besoins et soucis de leurs membres, et si elles reflètent leur situation.

Fondé sur une étude empirique menée auprès de huit organisations œuvrant pour le handicap, cet article explore le degré d'inclusion des mouvements œuvrant pour le handicap dans le Nord-Ouest du Cameroun. Ce faisant, le document s'inspire d'une perspective intersectionnelle dans laquelle les membres des associations œuvrant pour le handicap sont perçus comme ayant plusieurs identités sociales, chacune d'entre elles

¹ « Breaking down Barriers » (Éliminer les obstacles) a été initié par la Fondation Liliane et le Centre d'Études africaines de l'université de Leyde, Pays-Bas, en 2015, pour identifier les facteurs menant au succès du plaidoyer pour les enfants handicapés. En collaboration avec One Family People de Sierra Leone, du Baptist Convention Health Services du Cameroun et de la Cheshire Homes Society de Zambie, le programme a utilisé une étude universitaire comme point de départ afin de renforcer la capacité pour un plaidoyer efficace dans le domaine du handicap.

pouvant avoir un effet favorable ou limitant en termes de participation. La question-clé est de savoir si et comment ces facteurs intersectoriels, notamment les éléments d'identité sociale que sont l'âge, le genre, le type de handicap, influent l'habilité des membres des associations à exprimer leurs opinions et soucis.

L'étude a été menée pendant six semaines en 2018 et a consisté en une série d'entretiens semi-structurés (29 au total), six groupes de discussion ciblée ainsi que des observations participatives. Les entretiens ont été menés avec des responsables et des membres de huit associations locales de personnes handicapées, des responsables de l'Unité de coordination des associations de personnes handicapées (CUAPWD), des représentants du gouvernement et des responsables des services de santé de la Convention baptiste du Cameroun (une ONG locale de renom). L'observation participative a été menée dans les huit associations œuvrant pour le handicap mentionnées ci-dessus, le plus souvent en assistant à leurs réunions.

Les associations œuvrant pour le handicap dans le Nord-Ouest du Cameroun

Le réseau des associations œuvrant pour le handicap dans le Nord-Ouest du Cameroun est constitué de 64 associations enregistrées chapeautées par une même organisation, la CUAPWD. Depuis sa création, la CUAPWD a fourni un espace institutionnel pour l'interaction et l'échange tout en offrant un soutien technique et en menant des activités de plaidoyer. Les 64 associations œuvrant pour le handicap varient en termes de nombre de membres, de type de déficience et de statut actif. La diversité qui caractérise le mouvement œuvrant pour le handicap au sens large se reflète dans les huit associations qui ont participé à l'étude (voir le tableau 1 ci-dessous). De même que le mouvement au sens large, la plupart de ces associations sont officiellement ouvertes aux personnes ayant divers handicaps. Deux

de ces associations participatives visent un type de handicap spécifique.

Etant donné l'environnement politiquement restrictif au Cameroun, les associations impliquées dans l'étude n'avaient pas l'objectif explicite de favoriser les droits du handicap. En revanche, leurs objectifs sont définis comme favorisant l'inclusion sociale et économique. Cela se retrouve dans les motivations des membres, qui comprennent les opportunités en faveur de la socialisation (se faire des amis, rencontrer des gens), des opportunités en faveur du développement de soi (apprendre des compétences qui peuvent amener à générer des revenus), et bénéficier d'éventuels dons de charité.

En principe, les associations visent à se réunir une fois par mois. En réalité, la fréquence actuelle de leurs réunions est souvent plus faible, à cause notamment de la violence politique actuelle qui sévit dans la région et des problèmes d'accessibilité, y compris des infrastructures défaillantes dues aux importantes chutes de pluie (pendant la saison des pluies). Les problèmes soulevés pendant les réunions comprennent à la fois les événements à venir, comme des opportunités de formations et des manifestations, les problèmes individuels rencontrés par les membres et les décisions concernant la coordination et la collaboration avec d'autres associations. Au cours des réunions, des frais d'adhésion sont perçus, qui varient de 500 à 1500 CFA (0,75 et 2,25 euros).

In(ex)clusion des jeunes et des femmes

Le niveau d'inclusion des jeunes était limité dans la plupart des associations œuvrant pour le handicap faisant partie de l'étude (six sur huit). Au Cameroun, les personnes sont considérées comme jeunes si elles ont moins de 35 ans. Dans la plupart des réunions visitées par l'étude, il y avait très peu, voir pas de jeunes du tout. À l'exception de deux associations,

Tableau 1. Caractéristiques-clés des associations œuvrant pour le handicap impliquées dans l'étude

Nom	Année de création	Nombre de membres	Ville	Spécialisation
Hope Social Union for the Visually Impaired (HSUVI)	2003	40	Bamenda III, Mezam	Handicap visuel
Cameroon National Association for the Deaf (CANAD)	Début des années 2000	300+	Bamenda, Mezam	Handicap auditif
North West Association of Women with Disabilities (NWAWORD)	2013	35	Savanah Street, Bamenda II, Mezam	Ouvert
Special Needs Entrepreneur Group (SNEG)	1999	150	Fish Pond Hill, Mezam, Bamenda II	Ouvert
Kedjom Ke-Tinguh Association of Persons With Disabilities (KKAPWD)	2013	67	Kedjom Ke-Tinguh, Mezam, Subdivision de Tubah	Ouvert
Goodwill Association of persons with special needs (association de parents)	2014	50	Bambili, Mezam, subdivision de Tubah	Ouvert
Harmonized Disabled group (association de parents)	2007	108	Bali, Mezam	Ouvert
Luc Menora- Light Bearers Rehab Association	2016	40	Bamenda II, Mezam	Ouvert



M. Nyngcho Samuel, coordinateur général du CUAPWD (deuxième à gauche, portant du noir) et Mme Glory Agho, chargée de programme à CBCHS (troisième à gauche, portant du vert), avec des membres du mouvement des personnes handicapées de Bamenda.



Mme Veronica Ngum Ndi, présidente du NWAwwD (première à droite, vêtue de bleu), avec des membres de l'association après une réunion.

les jeunes ont participé passivement. La participation passive signifie être présent, écouter, mais ne pas participer à la prise de décisions ni contribuer à des modifications collectives. Dans la plupart des associations observées, c'étaient les hommes âgés qui étaient sur le devant de la scène. Ils dominaient les discussions et occupaient les positions de leaders. Les participants à l'étude ont noté que ces observations reflétaient la situation globale concernant l'implication des jeunes dans les associations œuvrant pour le handicap dans le Nord-Ouest du Cameroun.

Les jeunes ont participé activement aux réunions dans deux associations: HSUVI et CANAD. Dans le cas de HSUVI, l'inclusion de la jeunesse avait été sciemment recherchée par les membres plus anciens et la politique de l'association est de favoriser l'attribution de postes de leaders à des jeunes membres. L'autre association, CANAD, a été fondée grâce aux efforts de jeunes personnes ayant un déficit auditif. C'est pourquoi la participation des jeunes est apparue plus importante dans cette organisation en particulier.

Les normes socio-culturelles concernant l'âge expliquent le manque d'implication des jeunes dans les associations œuvrant pour le handicap de l'étude. Au Cameroun, il est de coutume pour les jeunes d'obéir au leadership des aînés et à leurs décisions. En fait, la soumission aux aînés est considérée une vertu de la jeunesse. Les normes concernant les interactions entre générations et leurs implications pour la participation des jeunes se retrouvent au sein des associations œuvrant pour le handicap. Ces normes sont non seulement suivies par les aînés, mais également par les jeunes eux-mêmes. Les participants plus âgés affirmaient que les jeunes étaient limités dans un rôle proactif en raison de leur manque de connaissances et d'expérience. Les jeunes ont admis qu'ils étaient satisfaits de leur rôle passif de participation (être uniquement présents, sans participer aux prises de décision), car leur seule présence leur permettait de s'améliorer en apprenant certaines compétences, en socialisant avec d'autres, et en bénéficiant éventuellement de dons de charité.

À quelques exceptions près, l'implication des femmes dans les associations œuvrant pour le handicap s'est révélée également limitée. Bien que des femmes participaient à toutes les réunions observées, le nombre d'hommes participants était toujours bien plus grand.

Il était beaucoup plus courant de voir les hommes dominer les discussions et parler avec assurance. Cette observation est, selon les informateurs, assez représentative de ce qui se passe dans les autres associations œuvrant pour le handicap. Deux exceptions notables furent constatées au sein des associations de parents d'enfants handicapés (Goodwill and Harmonized) et la NWAwwD, qui ont été créées en tant qu'éléments de la politique de la CUAPWD en faveur du genre.

Les normes socio-culturelles expliquent également la participation limitée des femmes. Les participants à l'étude ont expliqué que dans la société camerounaise, les femmes s'effacent souvent de toute participation, se mettent en situation d'exclusion, plutôt que de se soumettre ouvertement aux hommes (bien que cela se produise parfois). Cette considération est valable pour toutes les femmes, mais elle est aggravée pour les femmes handicapées. Il est de coutume de penser que le rôle des femmes n'est pas de prendre des positions de leadership mais d'être destinées à se marier. Les femmes handicapées ont expliqué comment il leur était encore plus difficile de trouver un mari que leurs homologues masculins.

L'inclusion des types de handicaps

Dans le Nord-Ouest du Cameroun, quatre types de handicap sont reconnus: le handicap visuel, physique, auditif et intellectuel. C'est donc pourquoi les associations œuvrant pour le handicap dans cette étude sont en grande partie séparées par le type de handicap. Selon les informateurs, cela est typique pour les associations œuvrant pour le handicap dans le Nord-Ouest du pays. Ainsi que le montre le Tableau 1, deux des associations ont déjà une spécialisation particulière (handicap visuel et handicap auditif). Les six associations restantes sont en principe ouvertes à tous les types de handicaps. En réalité, elles sont pratiquement composées de personnes ayant le même type d'infirmité. Selon les participants à l'étude, cela est dû au fait que les handicaps différents font face à des types de stigmatisation différentes, à des obstacles à l'inclusion différents et à une participation différente dans la société. Il est plus aisé pour les personnes ayant le même handicap de se regrouper pour affronter des défis et stigmatisations similaires; elles se comprennent mieux et peuvent partager leurs solutions.

L'étude a révélé également que les handicapés physiques et visuels sont plus à même de promouvoir leurs intérêts, comparés aux handicapés auditifs et intellectuels. Premièrement, les handicapés physiques dominent toujours les associations « ouvertes ». Dans quatre des six associations ouvertes de l'étude, presque tous les membres présents, y compris les leaders, avaient un handicap physique. Dans la région du Nord-Ouest, les handicapés physiques sont considérés comme étant « moins » handicapés, ce qui révèle une conceptualisation hiérarchique du handicap (voir plus en détail ci-après). Les participants à l'étude ont souligné le fait que dans les associations ouvertes, les personnes ayant un handicap physique avaient tendance à être dominantes, ce qui a été confirmé par les observations. Cet aspect a contribué largement à la création d'associations « spécifiques » par les handicapés visuels et auditifs.

Les handicapés visuels peuvent également être considérés comme un groupe leader dans le mouvement concernant le handicap au sens large. Selon des informateurs, leurs associations ont tendance à être mieux organisées, ainsi que le montre l'exemple dans le cas de l'association pour déficients visuels (HSUVI) dans cette étude. L'HSUVI est considérée comme une association puissante, et l'une des seules qui encouragent ouvertement la participation des jeunes. En outre, l'association régionale-mère œuvrant pour le handicap (CUAPWD) est aujourd'hui dirigée par des déficients visuels. De plus, la plupart des jeunes handicapés visuels qui ont participé à l'étude étaient des étudiants universitaires, ce qui est loin d'être vrai pour les jeunes ayant d'autres types de handicap.

Les sourds et malentendants constituent un groupe dont les défis concernant le handicap sont plus impor-

tants au sein de la communauté des personnes handicapées au sens large. En règle générale, ils doivent se battre pour accéder et participer à l'éducation, et la plupart des jeunes sourds et malentendants de cette étude ont au maximum une éducation primaire. Les participants à l'étude ont précisé que les sourds et malentendants font face à des obstacles dans la communication, ce qui les isole du reste de la communauté des personnes handicapées. La cause est le tarif élevé et la rareté des interprètes en langage des signes. Il convient de noter en particulier les obstacles à la communication entre les personnes ayant une déficience visuelle et les personnes ayant une déficience auditive qui ne peuvent tout simplement pas communiquer entre elles sans assistance.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle représentent également un groupe devant faire face à des défis spécifiques en général et au sein de la communauté des personnes handicapées. Ils ont été représentés dans cette étude par leurs parents ou soignants. Les défis qu'ils ont mentionnés concernaient principalement le manque d'informations relatives à ce type de handicap. Ils ont noté que souvent, les parents d'un enfant autiste ou trisomique n'avaient jamais entendu parler de ce handicap auparavant, et ne savaient tout simplement pas pourquoi leur enfant était différent. Ce fait rend la situation des personnes ayant un handicap intellectuel particulièrement vulnérable, étant donné les croyances traditionnelles sur la sorcellerie et la superstition.

La dominance relative des handicapés physiques et visuels s'explique aussi par la situation historique et culturelle. Dans la région du Nord-Ouest, les handicapés visuels et physiques ont obtenu davantage de soutien et depuis une période beaucoup plus longue que les sourds et malentendants ou les personnes ayant un déficit intellectuel. En effet, la première école pour handicapés visuels a été inaugurée en 1952 dans la région du Nord-Ouest, alors qu'il n'y a jamais eu d'école pour les sourds et malentendants avant l'an 2000. Dans le même temps, la Cameroon Baptist Convention œuvre pour l'inclusion des handicapés physiques depuis une période d'avant l'ère coloniale. Tout cela contribue au fait que les deux groupes précités sont mieux organisés, ont tendance à être mieux éduqués et mieux préparés à recevoir une éducation et un soutien permanents. Les divergences historiques en matière de soutien et d'opportunités pour ces deux groupes vont de pair avec une conception hiérarchisée de la société concernant le handicap, dans laquelle les handicapés physiques et visuels sont considérés comme moins handicapés que les sourds et malentendants et les handicapés ayant une déficience intellectuelle.



Le NWAUWD tenant une réunion.

Références

Boyco B. O. (2018). *How We Come Together: Exploring the Participation of Youth with Disability in Disability Associations of North West Cameroon*. Mémoire de Master. La Haye: Institut des études sociales (ISS). Consulter www.barriersfree.org

Notes

¹ Willem Elbers est chef de projet universitaire de « Breaking down Barriers » au Centre d'Études africaines de Leyde, Pays-Bas. Auma Okwamy est professeur auxiliaire à l'Institut international des études sociales (Pays Bas).